

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
FLORO TP – TRAVAUX DE REFECTION DE CUNETTE ET REPARATION DE RESEAU D'ASSAINISSEMENT – 18 RUE PIERRE DE RONSARD ARRETE N° 2026/280		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Voirie Routière ;

VU la demande d'arrêté de police de la circulation en date du 27 août 2026 de la société FLORO TP sollicitant la Ville concernant les travaux de réfection de cunette et de réparation de réseau d'assainissement – 18 rue Pierre de Ronsard ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'assurer la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

ARRETE

Article 1 : La société FLORO TP est autorisée à réaliser, à compter du 2 septembre 2026 et pour une durée de 3 jours, des travaux de réfection de cunette et de réparation de réseau d'assainissement – 18 rue Pierre de Ronsard ;

Article 2 : Pour permettre la réalisation des travaux, la route sera rétrécie et le stationnement sera interdit au droit du chantier.

Article 3 : La société FLORO TP est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.

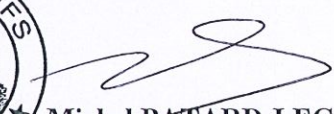
Article 4 : Après les travaux, la société FLORO TP devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
- La Police Municipale d'Ifs ;
- La société FLORO TP ;
- Caen la mer – Service de collecte des déchets ;
- RATP DEV ;
- Le SDIS.

Fait à Ifs, le 28 août 2026



Le Maire,


Michel PATARD-LEGENDRE